

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Striure brune du manioc

La filière Manihot esculenta menacée au Bénin

Le virus de la striure brune du manioc encore appelé Cas-sava brown streak virus disease (Cbsv) est aux portes du Bénin. Les prospections conduites par Wave-Bénin de ... • (Page 10)

Football

Sadio Mané roi d'Afrique, encore sacré Ballon d'Or

La cérémonie des CAF Awards 2022 avait lieu ce jeudi et c'est Sadio Mané qui est de nouveau reparti avec le Ballon d'Or africain. Le football africain ... • (Page 11)



Fonds Vert pour le Climat au Bénin

• (Page 03)

Le ministre Tonato signe l'Accord de financement du Projet OCRI



2^e Forum Entrepreneuriat des Femmes, des Jeunes et des Diasporas

• (Page 04)

« EFJD abordera les problèmes des entrepreneurs », dicit Nathalie Daouda

Valorisation de l'artisanat africain

La foire des artisans, GRAAD 2022 à Cotonou du 28 au 30 juillet

Après les mini-foires tenues en décembre 2021 et en avril 2022, la Grande rencontre des artisans d'Afrique et de ... • (Page 04)

Accès à l'électricité hors réseau

La CEDEAO lance le projet ROGEAP en Afrique subsaharienne

Des représentants de la Commission de la CEDEAO, du ministère nigérian ... • (Page 11)

Transport aérien

Rebondissement du secteur sur fond inflationniste

Les voyageurs du monde entier ont repris le chemin des cieux et les compagnies aériennes s'en réjouissent, même si en Occident certains ... • (Page 02)

Université d'Abomey-Calavi

Le ministre de l'Intérieur interdit les camps d'entraînement paramilitaires

Dans un communiqué, le ministre de l'intérieur et de la sécurité interdit sur le campus d'Abomey-Calavi ... • (Pages 05)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	652.73	655.95	775.87	1.57	80.69	38.18	4.7	97.15	177.73	8.2

Transport aérien

Rebondissement du secteur sur fond inflationniste

Les voyageurs du monde entier ont repris le chemin des cieux et les compagnies aériennes s'en réjouissent, même si en Occident certains défis imprévisibles, y compris des grèves, semblent quelque peu décaler ce retour triomphal.

• Issa SIKITI DA SILVA

Sévèrement affectées par la crise sanitaire qui avait obligé les pays à fermer leurs aéroports, les compagnies aériennes ont subi des pertes cumulées de près de 190 milliards de dollars entre 2020 et 2022, selon l'Association internationale du transport aérien (IATA).

Cependant, le pire est passé et la tempête s'est calmée, selon les spécialistes de l'industrie aéronautique. Si les voyages d'affaires étaient déjà en plein essor depuis février, les voyages non-essentiels (tourisme, loisirs) semblent avoir récemment repris du poil de la bête et ont connu une hausse à deux chiffres, selon McKinsey.

Les voyages d'affaires sont en plein essor, les voyages internationaux reviennent et malgré de nouveaux défis, la reprise du secteur est relancée. En outre, les politiques de voyage d'entreprise sont en cours de refonte et les employés sont généralement disposés à voyager pour les affaires, selon un récent sondage du Global Business Travel Association (GBTA), la première association mondiale au service de l'industrie du voyage d'affaires.

En Afrique, bien que Travel Pulse estime qu'au deuxième trimestre de cette année, les arrivées internationales sont à -33% par rapport aux niveaux de 2019, plusieurs destinations en Afrique semblent déjà afficher de très bons résultats, et les touristes commencent



à retourner lentement mais sûrement.

« Les niveaux de réservation et les dépenses de voyage continuent d'augmenter, et il y a des niveaux élevés d'optimisme et de volonté des employés à voyager pour les affaires. Cela survient alors même que le secteur est confronté à des défis au-delà du COVID-19, notamment la hausse des prix du carburant, l'inflation, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement et la guerre en Ukraine », a déclaré Suzanne Neufang, PDG de GBTA, dans un communiqué publié sur le site de l'organisation.

Maintenant, c'est le temps de serrer les ceintures, lance McKinsey, qui ajoute que si elles veulent retrouver leur rythme après des pénuries de personnel et des annulations de vols, les compagnies aériennes doivent se concentrer sur quatre domaines clés.

Réembauche

Ramenez la capacité en réactivant les pilotes et les équipages de cabine, en préparant les avions au sol pour le service, et en réembauchant et en formant le personnel de service, recommande McKinsey.

A en croire ce cabinet international de conseil en stratégie dont le siège est situé à New York, les compagnies aériennes feraient mieux d'investir dans les opérations numériques, y compris dans les nouvelles technologies qui aident à résoudre les plaintes fâcheuses des voyages post-pandémiques.

Anticipez les évolutions de la demande et optimisez la tarification en fonction de l'évolution des habitudes et des comportements des passagers, conseille McKinsey.

Enfin, conclut-il, consacrez des ressources à l'analyse numérique pour aider à identifier les tendances émergentes et recherchez des moyens de collaboration mutuelle.

AUX DECIDEURS...

Africain, malheur de lui-même !

En 1986, l'essayiste et historien français d'origine malienne Tidiane Diakité publiait : L'Afrique malade d'elle-même. 24 ans plus tôt en 1962, l'agronome français, René Dumont connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste publiait : L'Afrique noire est mal partie. Les deux titres si proches par la sémantique abordent pratiquement la même thématique et aboutissent au même réquisitoire. Les deux auteurs décrivent méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation. René Dumont dresse un constat peu encourageant de l'Afrique sub-saharienne qu'il parcourt et observe. Dans un contexte de décolonisation optimiste, sa voix de théoricien mais aussi d'homme de terrain s'élève à contre-courant des discours et des pratiques des élites issues des indépendances, pour sommer les Africains de reprendre en main leur agriculture en parvenant notamment à établir une culture vivrière locale - et à éradiquer ainsi la faim. L'Afrique noire est mal partie demeure une référence dans les débats sur la suffisance alimentaire en Afrique sub-saharienne. Charlotte Paquet Dumont replace l'œuvre dans son contexte tandis qu'Abdou Diouf et Jean Ziegler, dans les deux préfaces à cette édition, examinent l'analyse de René Dumont dans l'évolution de cinq décennies.

Tidiane Diakité dans L'Afrique malade d'elle-même abonde dans le même esprit en dénonçant les flatteries des pays plus avancés qui ignorent ou feignent d'ignorer certaines réalités. La France à qui un si long commerce de l'Afrique noire aurait dû permettre d'être au fait de certaines réalités intimes du continent africain se complaît dans une attitude qu'on ne peut guère qualifier d'attitude de vérité à l'égard de l'Afrique. Cette attitude se résume par des flatteries continues ; on parle alors de sérieux dans des pays où il existe tout sauf le sérieux ; on parle de progrès là où le déclin est manifeste ; on qualifie de courageux un peuple qui consacre le plus clair de son temps à danser, à boire et à mendier.

Aujourd'hui encore, en plein 21^{ème} siècle, c'est l'ex DG de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) du Burkina Faso qui revient sur la même réalité en dénonçant la mentalité rétrograde des Africains. « Le plus grand défi dans nos entreprises de fabrication n'est pas la puissance ou l'infrastructure, le plus grand défi est d'obtenir un personnel honnête », raconte le banquier. Il comprend aujourd'hui pourquoi les entreprises africaines comme le groupe Dangote embauchent les Indiens alors qu'il y a beaucoup d'Africains au chômage. En fait, l'Africain d'aujourd'hui n'est pas prêt à s'affranchir des idées qui le retardent. En effet dans une entreprise, tous les agents semblent avoir pour mission de voler autant que possible, de gonfler des factures, enregistrant moins que le nombre réel d'unités produites.

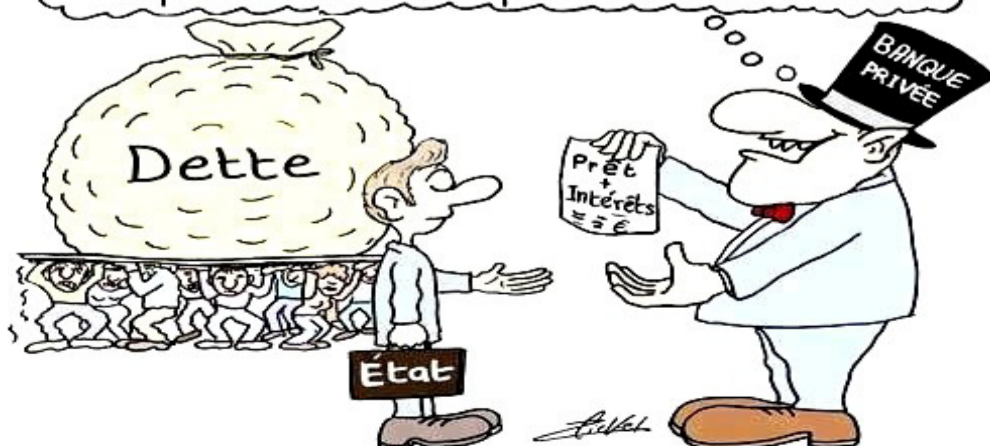
Le pire dans tout cela, c'est que toutes les fraudes ne sont pas commises par une seule personne. Ce sont généralement de nombreux membres du personnel qui s'entendent les uns avec les autres, de la production aux ventes, en passant par les finances, même la direction. Il y a de quoi faire changer d'avis à ceux qui faisaient de procès au groupe Dangoté. La situation est devenue si mauvaise à un moment donné que pour ces derniers, les principaux critères pour embaucher du personnel n'étaient plus la compétence ou les certificats, mais l'honnêteté. Au moins, les compétences et les aptitudes peuvent être acquises, mais une fois que vous êtes malhonnête, vous êtes irrécupérable. Nous nous plaignons toujours de l'économie et du fait qu'il n'y a pas d'emplois. Je connais des gens à l'étranger qui auraient adoré créer des entreprises créatrices d'emplois en Afrique, mais ils ne le peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas demander à une personne de confiance de la diriger. Les regrets de Karim Koné.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour

L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



Eco secret

Cameroun : 178 milliards de FCFA d'émissions de titres publics prévus au 3^{ème} trimestre 2022

L'Etat du Cameroun retournera sur le marché des titres publics au cours de ce troisième trimestre en sollicitant l'épargne de tous les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Selon le calendrier prévisionnel des émissions des titres publics publié par le ministère des Finances, entre juillet et septembre, cinq émissions sont prévues sur le marché de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) avec pour objectif de mobiliser une enveloppe de 178 milliards de FCFA (275 millions de dollars).

Fonds Vert pour le Climat au Bénin

Le ministre TONATO signe l'Accord de financement du Projet OCRI

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO a présidé hier jeudi 21 juillet la séance de signature de l'Accord de financement du Projet OCRI (Initiative pour la Résilience Climatique du bassin de l'Ouémé) entre la FAO et le Fonds Vert pour le Climat.

● Falco VIGNON

Ce projet d'un financement global de 35 millions de dollars dont 18 millions de dollars US du Fonds Vert pour le Climat, est une opportunité qui consolide les efforts du Gouvernement dans la construction de la résilience des systèmes naturels et humains face aux effets néfastes du changement climatique. Les zones d'intervention couvertes par le projet sont les communes de Zogbodome, Zangnanado, Glazoué, Djougou et Copargo pour une durée de six (06) ans. Dans son allocution, le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO a fait savoir que « le bassin supérieur et moyen de l'Ouémé connaît une augmentation constante des températures depuis les années 1960 et cette tendance se poursuivra dans les conditions du changement climatique. Les projections dans les deux zones du projet indiquent une tendance générale à la hausse des températures



journalières de 1 à 3°C pour la période 2035-2064. En ce qui concerne les précipitations, les modèles climatiques indiquent que les précipitations moyennes annuelles devraient augmenter jusqu'au milieu du XXI siècle, puis diminuer jusqu'à la fin du siècle dans le bassin de l'Ouémé. Cet écosystème qu'est le bassin

de l'Ouémé, est une zone clé pour la production agricole, principal secteur économique du Bénin. C'est pour apporter une réponse durablement adaptée à cette situation que le Ministère du cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) a initié l'élaboration d'une note conceptuelle avec l'appui de la FAO qui l'a

soumise au Fonds Vert pour le Climat. Celle-ci après plusieurs étapes vient d'être approuvée à la dernière session du Conseil du Fonds ». Pour l'autorité ministérielle, la mise en œuvre de ce projet permettra de réduire la vulnérabilité de 330 000 petits exploitants agricoles et d'environ 95 000 Ha d'écosystème expo-

sés aux perturbations, aux effets des changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes dans le Haut et Moyen bassin de l'Ouémé. Ce financement global de 35 millions de dollars dont 18 millions de dollars US du Fonds Vert pour le Climat vient récompenser un engagement de longue date avec la FAO, partenaire stratégique sur les questions de la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles, en vue de la résilience des communautés face aux effets des changements climatiques. Il faut préciser que l'initiative OCRI à terme per-

mettra : d'améliorer la production agricole à travers des technologies à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique en restaurant les services écosystémiques dans le Haut et le Moyen Ouémé ; d'augmenter la résilience des agriculteurs et des systèmes agricoles dans le Haut et le Moyen Ouémé par la promotion des chaînes de valeur soutenant leurs moyens de subsistance; d'améliorer l'environnement institutionnel et financier en vue de promouvoir la gestion des terres et de l'eau à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique dans les principaux bassins du territoire.



Programmes sportifs

CANAL+ forme des journalistes togolais à la réalisation et la production

Le Groupe CANAL+ par le biais de son programme Canal+ University, en partenariat avec la télévision nationale togolaise TVT, organise du 18 au 22 juillet une formation aux métiers de la réalisation et de la production à destination d'une dizaine de collaborateurs de la chaîne de télévision. Lancé en 2019 par le Groupe CANAL+, le programme de formation CANAL+ UNIVERSITY a pour but de concourir à la promotion des métiers de l'audiovisuel et du cinéma sur le continent africain. Le Groupe CANAL+ a en effet initié un cycle de formations dont le premier atelier se déroule actuellement à Abidjan, au stade Champroux de Marcory. Dans le cadre d'un partenariat noué avec la télévision nationale togolaise TVT, dix journalistes sont présents sur le territoire ivoirien afin de

prendre part à cet atelier qui se tient du 18 au 22 juillet. Ces modules de formations ont été pensés avec l'objectif de mettre à la disposition des participants les outils modernes nécessaires à la production de contenu sportif, et plus spécifiquement, dans le domaine du football : traitement du son, réalisation et montage vidéo. Le cycle de formations organisé par CANAL+ UNIVERSITY offre aux journalistes de la télévision togolaise l'opportunité d'acquérir une expertise de bout à bout concernant la couverture médiatique des matchs de football, afin de proposer des programmes de meilleure qualité, tant à la TVT qu'aux téléspectateurs togolais. Une cérémonie de remise de certificats CANAL+ UNIVERSITY se tiendra le jeudi 21 juillet et réunira l'ensemble des parties prenantes du projet,



le Groupe CANAL+, CANAL UNIVERSITY, TVT, des directeurs généraux de CANAL+ Togo et Côte d'Ivoire et des bénéficiaires. « La volonté du Groupe CANAL+ à travers ce programme est de permettre à cette première cohorte de

collaborateurs de la TVT de bénéficier d'une formation de qualité, dispensée par des experts en réalisation et production audiovisuelle. La formation et le transfert de compétences sont des points d'honneur au sein du groupe. Cela se confirme

par ce partenariat avec la TVT. » explique Pape Maguette Gueye, directeur général CANAL+ Togo.

À PROPOS DU GROUPE CANAL+

Le Groupe CANAL+ est

leader dans l'édition de chaînes premium – les chaînes CANAL+ et de chaînes thématiques ainsi que dans la distribution d'offres de télévision payante. À l'international, le Groupe CANAL+ connaît une forte croissance avec une présence en Europe, en Afrique et en Asie. Au total, le Groupe CANAL+ compte 23,7 millions d'abonnés dans le monde, dont 9 millions en France métropolitaine. Avec STUDIOCANAL, le Groupe CANAL+ est par ailleurs un leader européen dans la production, l'acquisition et la distribution de films de cinéma et de séries TV. Il est également un acteur de référence dans la télévision gratuite avec trois chaînes nationales, C8, CNEWS et CSTAR, ainsi que sa régie publicitaire. Le Groupe CANAL+ est détenu à 100% par Vivendi, groupe international dans la production et la création de contenus.

Valorisation de l'artisanat africain

La foire des artisans, GRAAD 2022 à Cotonou du 28 au 30 juillet

Après les mini-foires tenues en décembre 2021 et en avril 2022, la Grande rencontre des artisans d'Afrique et de la diaspora (GRAAD) s'ouvre à Cotonou, à compter du jeudi 28 au samedi 30 juillet 2022. C'est à la faveur d'une conférence de presse organisée le jeudi 21 juillet à la « Résidence Easy Hôtel » par le Comité d'organisation, avec à sa tête la fondatrice de l'initiative, Nadine Hagen, que l'annonce a été faite.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Peu présent sur le marché international en dépit de la richesse de sa diversité, l'essor de l'artisanat africain préoccupe aussi bien les artisans et décideurs locaux que la diaspora du continent. Face à l'impérieux défi de promouvoir l'artisanat africain à travers le monde, des agents économiques de divers ordres se mobilisent pour faire bouger les lignes. C'est dans ce contexte que s'organise du 28 au 30 juillet 2022, à Cotonou, la 1ère édition de la Grande rencontre des artisans d'Afrique et de la diaspora (GRAAD). Initiative de Nadine Hagen, femmes d'affaires et double championne du développement communautaire en Angleterre, ce rendez-vous auquel sont attendus des artisans de plusieurs pays, se veut d'être le catalyseur d'une forte et dynamique présence des produits de l'artisanat africain sur le marché



● Le comité d'organisation de la GRAAD (au milieu, Nadine Hagen)

international. Il s'agit d'une démarche visant à fédérer et à mutualiser les forces africaines et de la diaspora. « La GRAAD parce que les autres se rassemblent, les autres viennent ensemble pour avancer et pour donner leur nourriture au monde (...) La GRAAD parce que nous aussi, quand on s'exporte en tant qu'immigrés, il faut qu'on prenne notre nourriture avec nous. La GRAAD afin que le producteur local soit valorisé, afin que l'étudiant qui postule à devenir un juriste ou

quoique ce soit, sache que sa terre est riche et qu'il peut en faire aussi une deuxième activité. Aujourd'hui, je viens nous dire "retournons au village". Dans nos terres il y a la richesse. Nous aussi nous allons exporter nos produits », a expliqué au cours de la conférence de presse, Nadine Hagen, promotrice de la GRAAD. A terme, l'objectif, renchérit Auguste Kora, est de voir les produits africains adulés partout dans le monde, à l'image des grandes marques telles St Louis et Nestlé. Pour les trois (03) jours que durera cette 1ère édition de la GRAAD à la Chambre du commerce et d'industrie du Bénin (CCI-Bénin), plusieurs activités sont annoncées. Il s'agit entre autres de : foire vente, business network, conférence et master class ; le tout suivi d'une soirée de Gala.



Pouvoir d'achat en France

Les députés votent la revalorisation de 4 % des retraites et prestations sociales

L'Assemblée nationale a voté ce mercredi à la quasi-unanimité la revalorisation des prestations sociales et des pensions de retraite de 4 %, lors de l'examen en première lecture du projet de loi sur le pouvoir d'achat. Sont notamment concernées, en plus des retraites, les allocations familiales et minima sociaux, comme le RSA, l'Allocation adulte handicapé (AAH) et les bourses étudiantes sur critères sociaux. Cette revalorisation prendra effet dès

le 1er juillet 2022, de façon rétroactive, sans attendre la date de revalorisation automatique annuelle.

« Miettes aux mortels »

La rapporteure de la majorité, Charlotte Parmentier-Lecocq a défendu un article qui va « rendre du pouvoir d'achat aux Français dès cet été » et permet « d'anticiper ». De son côté, l'alliance de gauche Nupes a dénoncé, par la voix d'Adrien Quatennens (LFI) et d'Arthur Delaporte (PS), une revalorisation « inférieure à l'inflation ». « Jupiter (...) balance depuis l'Olympe des

miettes aux simples mortels », a ironisé l'élue RN Laure Lavalette, dénonçant une revalorisation « qui ne correspond en rien à la réalité de l'inflation dans notre pays ». L'augmentation des prix a atteint 5,8 % au mois de juin mais pourrait grimper à 6,8 % sur un an en septembre, selon l'INSEE. Dans le détail, sont notamment concernées par cette mesure les pensions de retraite et d'invalidité des régimes de base, déjà revalorisées automatiquement de 1,1 % en janvier.

20 minutes

2è Forum Entrepreneuriat des Femmes, des Jeunes et des Diasporas

« EFJD abordera les problèmes des entrepreneurs », dixit Nathalie Daouda

La deuxième édition du Forum Entrepreneuriat des Femmes, des Jeunes et des Diasporas (EFJD) aura lieu du lundi 25 au mardi 26 juillet 2022 au centre Aréolis Coworking à Gbégamey à Cotonou. Initiative du Cabinet ND Consultant sous le leadership de sa fondatrice, Nathalie Daouda, consultante en stratégies de développement pour les entreprises, ce forum vise à révolutionner les réflexions sur l'entrepreneuriat en abordant des préoccupations sans tabou. Dans cet entretien, la promotrice du Forum EFJD s'ouvre à nous sur les objectifs, les tenants et aboutissants de cette édition.

Vous êtes promotrice du Forum Entrepreneuriat des Femmes, des Jeunes et des Diasporas. De quoi s'agit-il et quelle en est la particularité ?

Il s'agit d'un forum dans l'esprit d'un « Think Tank ». Nous voulons aborder des problématiques que rencontrent les entrepreneurs ou des questionnements qu'ils se posent, avec un regard différent, plus inclusif et surtout, plus émancipé des modèles classiques existant dans le monde des affaires au Bénin. Ceci c'est sur le fond. Sur la forme, il s'agit de réunir des entrepreneurs et des institutions, autour des tables rondes, afin d'échanger et apprendre les uns des autres. Nous proposons également des Masterclass pour initier les entrepreneurs présents à des techniques (nouvelles) pour développer leur entreprise.

Est-ce la première édition sinon, rappelez-nous la genèse, le parcours, les résultats et acquis à ce jour. Quelle part prend la Diaspora dans ce Forum ?

Nous sommes à la deuxième édition. La première était avant la crise COVID-19. Nous voulions aborder la question de la posture entrepreneuriale de certaines populations souvent marginalisées dans le monde des affaires au Bénin ; en l'occurrence, les femmes, les jeunes et...les diasporas. Pensé sous la forme d'une plateforme de discussion et de proposition de solutions concrètes, pratiques et pragmatiques, à valeur ajoutée, le concept du forum EFJD veut faire la promotion du « penser autrement », « agir autrement », « travailler autrement ». Nous avons à cœur d'approcher les différentes problématiques du monde des affaires sans tabou ni langue de bois, afin de révéler au grand jour, les opportunités réellement bénéfiques à nos entrepreneurs et à nos populations. Le rôle de la diaspora dans tout cela, c'est surtout celui des apports de regard et expériences variés, dans les débats de fond qui seront menés au cours des différentes tables rondes.

Vous avez décidé cette année de vous intéresser à la



● Nathalie Daouda, Promotrice du Forum EFJD

filiale textile, « une aubaine économique et sociétale ». Pourquoi cet intérêt et quels objectifs voulez-vous atteindre ?

Nous avons pris le temps d'observer l'écosystème local pendant tout le temps où nous ne pouvions pas nous réunir. Il s'est avéré que la filière textile est celle qui nous a semblé présenter le plus grand potentiel pour l'économie de notre pays.

Au-delà de la filière coton qui occupe tous les esprits, il existe une myriade d'opportunités liées aux autres fibres naturelles disponibles au Bénin ; pêle-mêle, on peut citer la fibre d'ananas, la fibre de banane ou la fibre de coco. En dehors de la production de matières premières, il y a toutes les opportunités à explorer dans les sous-chaînes de valeur de la transformation de ces fibres, la confection, la distribution, la consommation et le recyclage. Les possibilités sont incroyables, ne serait-ce que, par exemple, dans la sous-filière du textile à usage médical (bandages, protections périodiques, etc...)

Un seul forum de deux jours ne peut pas suffire à en faire le tour. Ce n'est donc qu'un début. Nous voulons ainsi, commencer à explorer au moins quelques grandes idées avec une grande ouverture d'esprit et beaucoup de professionnalisme.

Pour ce faire, nous avons pris le soin de convier des personnes véritablement impliquées et expertes de leurs domaines, pour nous informer et partager leurs expériences et connaissances. À l'issue de ces deux jours, notre intention est d'être dans une meilleure position afin de savoir présenter au public, des entrepreneurs intéres-

sés et des institutions qui le souhaitent, des propositions concrètes pour le développement pérenne d'une filière textile riche et diversifiée au Bénin.

Qui sont les cibles et quel message avez-vous à lancer à l'Etat et aux autres acteurs ?

Nos cibles sont avant tout les entrepreneurs et les investisseurs qui sont à la recherche d'idées innovantes, pour créer de la valeur durablement, à partir du Bénin.

Ce faisant, nous espérons intéresser les diverses institutions ainsi que le pouvoir public, à accompagner les initiatives du secteur privé qu'ils jugeront utiles et pertinentes pour le développement social et économique du Bénin. Mais ce n'est pas un préambule. Il nous appartient à nous autres opérateurs du secteur privé, d'avancer et d'être force de propositions dans le but assumé, de donner envie aux instances de cadrage de nous accompagner et de soutenir nos actions, pour le bien de tous.

Votre mot de la fin

Nous avons tous les jours la possibilité de changer notre destin et le monde, par nos pensées et nos actions. C'est ce que nous essayons humblement de faire, mon équipe et moi, en prenant sur nous d'initier et accompagner cette réflexion commune sur les opportunités liées à la filière textile dans son ensemble.

Rendez-vous les 25 et 26 juillet prochain dès 8h, au centre Aréolis Coworking à Gbégamey, pour rejoindre le débat autour du sujet de l'industrie textile, une aubaine économique et sociétale.

Réalisation : Bidossessi WANOU

Université d'Abomey-Calavi

Le ministre de l'Intérieur interdit les camps d'entraînement paramilitaires

Dans un communiqué, le ministre de l'intérieur et de la sécurité interdit sur le campus d'Abomey-Calavi, les camps d'entraînement paramilitaires, de code, de brigade rouge etc..



TEL : 00229 21.30.19.96 / 21.30.11.06
FAX : 21.30.19.96
01 BP : 925 COTONOU
Site : www.securite.bj

COMMUNIQUE RADIO TÉLÉ DIFFUSÉ

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique communique :

Il m'est revenu de façon persistante, que des associations estudiantines de l'Université d'Abomey-Calavi organisent sur les sites de ce haut lieu du savoir, des camps d'entraînement paramilitaire dans le but de former des « étudiants soldats ». Ces milices, organisées en « garde fédérale », « brigade rouge », « code » etc, se livrent à des sévices graves sur leurs camarades étudiants de même que sur les usagers du campus.

Ainsi, il s'observe, sur fond de violence, des coups et blessures volontaires, des menaces de mort et des perturbations fréquentes des activités académiques sur le campus universitaire qui, au lieu de demeurer un centre d'apprentissage et de formation, est transformé en un front permanent où plane le spectre de la violence.

Je rappelle que les mêmes faits avaient conduit à la prise du décret n°2016-616 du 05 octobre 2016 portant interdiction des activités des fédérations, unions, associations ou organisations faitières d'étudiants dans toutes les universités nationales du Bénin.

Malgré les actions et les différentes mesures ayant encadré la reprise des activités de ces différentes organisations, notamment les dispositions du décret n°2017-485 du 02 octobre 2017 définissant les modalités de collaboration des organisations estudiantines avec l'État et les autorités des universités publiques en République du Bénin, je note une persistance voire une exacerbation du phénomène.

Je rappelle également que l'article 57 de la loi n°2003-17 du 17 octobre 2003 modifié portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin dispose que « Dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les élèves et étudiants disposent dans le strict respect du pluralisme et du principe de neutralité, des libertés d'association, d'information de réunion et d'expression.

L'exercice de ces libertés ne peut, en aucun cas, porter atteinte ni aux activités d'enseignement, ni à la sécurité des personnes et des biens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement sous peine de sanction ».

Au regard de ces dérives contraires à toutes les dispositions légales et réglementaires en vigueur, je demande aux faitières des organisations estudiantines de mettre fin immédiatement en leur sein, à l'existence de ces groupes ; autrement, elles seront tenues responsables des déconvenues qui en découleraient.

En tout état de cause, les dispositions sont prises pour que les auteurs de ces actes de violence intolérables soient interpellés afin qu'ils répondent de leurs forfaitures devant les juridictions compétentes.

Je demande aux responsables d'établissements, aux étudiants ainsi qu'à tous les usagers des campus universitaires de notre pays de dénoncer les auteurs de tout acte répréhensible en portant l'information auprès de leur hiérarchie ou en saisissant les autorités compétentes chargées de la sécurité publique.

J'invite enfin toute la communauté universitaire au calme et la rassure de ce que toutes les mesures de sécurité nécessaires sont prises par le gouvernement pour continuer de garantir le déroulement des travaux académiques en toute sérénité sur le Campus universitaire d'Abomey-Calavi et sur tous les autres campus de notre pays.

Fait à Cotonou, le 21 JUIL 2022



Route de l'aéroport
BP : 10 BP 250 Cotonou
T : (229) 21 32 38 43 ; Fax : 21 32 41 88
web : www.enseignementsecondaire.gov.bj

COMMUNIQUE RADIODIFFUSÉ

(A diffuser 01 fois par jour du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022 à Cotonou et à Parakou)

N°025/MESTFP/DC/SGM/DETFF/DEC/STEC/SA

Objet : Ouverture des registres d'inscription aux concours d'entrée dans les Lycées d'Enseignement Technique, session d'août 2022

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle informe le public que les registres d'inscription aux concours d'entrée dans les Lycées d'Enseignement Techniques, options : Sciences et Techniques Administratives et de Gestion (STAG), Sciences et Techniques Industrielles (STI), Enseignement Familial et Social (EFS), Hôtellerie-Restauration (HR), Tourisme, et des métiers, session d'août 2022, sont ouverts du lundi 25 juillet au vendredi 05 août 2022.

Les classes ouvertes à ces concours sont les suivantes :

Niveau I

- Première année des Sciences et Techniques Administratives et de Gestion (STAG) : Employé de Bureau (EB) et Aide-Comptable (AC) ;
- Première année des Sciences et Techniques Industrielles (STI) : Constructeur en Bâtiment (CB), Menuiserie, Électricité (EL), Froid et Climatisation (FC), Mécanique Automobile (MA), Opérateur Géomètre (OG), Revêtement, Mécanique Générale (MG), Construction Métallique (CM) et Plomberie (PL) ;
- Première année de l'Enseignement Familial et Social (EFS) ;
- Première année de l'Hôtellerie-Restauration (HR) ;

Niveau II

- Première année des Sciences et Techniques Administratives et de Gestion (STAG) : Secondes G1, G2 et G3 ;
- Première année des Sciences et Techniques Industrielles (STI) : Secondes T, Eau et Assainissement (EA), Mécanique Automobile (MA), Electrotechnique (F3), Opérateur Géomètre (OG), Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Dessinateur Projeteur en Bâtiment (DPB), Installation et Maintenance en Informatique (IMI), Froid et Climatisation (FC), Construction Mécanique (F1), Génie Civil (F4), Construction d'Équipements Mécano-Soudés (CEMS), Fabrication Mécanique (FM), Electronique (F2) et Ouvrage en Bois pour le Bâtiment (OBB) ;

- Première année de l'Enseignement Familial et Social (EFS) ;
- Première année de l'Hôtellerie-Restauration (HR) ;
- Première année de Tourisme ;
- Première année de Métier de la Mode-Vêtements (MMV).

Pour les Lycées Techniques et Professionnelles de TCHAOUROU et de BOPA, il est aussi ouvert les registres d'inscription aux concours d'entrée en première année, niveau 2. Les classes ouvertes sont les suivantes :

- première année de Comptable-Mercatien ;
- première année de Bâtiments et Travaux Publics ;
- première année de Technicien en Electronique Appliquée ;

- première année de Producteur Multimédia ;
- première année d'Electrotechnique (F3) ;
- première année de Développeur Web et Mobile.

En plus des spécialités citées supra, il est ouvert la première année de Métier de la Mode-Vêtements au Lycée Technique et Professionnelle de BOPA.

A- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent prendre part à ces concours, les Béninois des deux sexes remplissant les conditions suivantes :

1- pour l'entrée en première année niveau I :

- avoir 13 ans au moins et 17 ans au plus au 31 décembre 2022 ;
- être titulaire du **Certificat d'Etudes Primaires (CEP)** ou d'un Diplôme reconnu équivalent ;
- et avoir fait la classe de cinquième de l'Enseignement Général ;

2- pour l'entrée en première année niveau II :

- avoir 14 ans au moins et 20 ans au plus au 31 décembre 2022 ;
- être titulaire du **BEPC** ou du **CAP** ou d'un diplôme reconnu équivalent ou pouvoir justifier du niveau de la classe de 3^{ème} des Lycées et Collèges d'Enseignement Général pour l'entrée dans les classes de secondes en Administration et Gestion (secondes G) et de secondes Technologiques (secondes T et F) ;
- être titulaire du **BEPC** ou du **CAP** ou d'un diplôme reconnu équivalent pour l'entrée dans les classes de secondes Opérateur Géomètre (OG), Dessinateur Projeteur en Bâtiment (DPB), Eau et Assainissement (EA), Economie Familiale et Sociale (EFS), Hôtellerie-Restauration (HR) et Tourisme ;
- être titulaire du **BEPC** ou du **CAP** électrique pour l'entrée en seconde Installation et Maintenance en Informatique (IMI), première année de Développeur Web et Mobile, première année de Producteur Multimédia, première année de Technicien en Electronique Appliquée ;

- être titulaire du **BEPC** ou du **CAP Aide-Comptable** pour l'entrée en première année de Comptable-Mercatien ;
- être titulaire du **BEPC** ou du **CAP/EFS** pour l'entrée en seconde Métier de la Mode-Vêtements ;
- être **obligatoirement** titulaire du **CAP** ou d'un diplôme reconnu équivalent pour l'entrée dans les classes de secondes Mécanique Auto (MA), Fabrication Mécanique (FM), Construction d'Équipements Mécano-soudés (CEMS), Electrotechnique (EL), Bâtiments et Travaux Publics (BTP), Ouvrage en Bois pour le Bâtiment (OBB) et Froid et Climatisation (FC).

B- LIEUX DE DEPOT ET CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront déposés dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) ou à la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DETFFP) et devront comporter les pièces suivantes :

• Pour le niveau I :

1. une (01) fiche d'inscription précisant le concours, le centre de composition et l'établissement choisi en cas de réussite (à retirer sur les lieux de dépôt) ;
2. une (01) photocopie certifiée conforme à l'original de l'extrait d'acte de naissance ou de toute autre pièce tenant lieu ;
3. un (01) récépissé de droit d'inscription fixé à mille (1000) francs ;
4. une (01) Attestation du CEP (photocopie certifiée conforme à l'original) ;
5. les photocopies conformes aux originaux des bulletins de notes justifiant le

6. une (01) enveloppe timbrée, format moyen, portant l'adresse exacte du candidat ainsi que des numéros de téléphone fiables et fonctionnels.

• Pour le niveau 2 :

1. une (01) fiche d'inscription précisant le concours, le centre de composition et l'établissement choisi en cas de réussite (à retirer sur les lieux de dépôt) ;
2. une (01) photocopie certifiée conforme à l'original de l'extrait d'acte de naissance ou de toute autre pièce tenant lieu ;
3. un (01) récépissé de droit d'inscription fixé à mille cinq cent (1.500) francs ;
4. une (01) Attestation du BEPC ou du CAP (photocopie certifiée conforme à l'original) ;
5. un (01) enveloppe timbrée, format moyen, portant l'adresse exacte du candidat ainsi que des numéros de téléphone fiables et fonctionnels ;
6. les photocopies conformes aux originaux des bulletins de notes justifiant le niveau de la classe de troisième pour les candidats non titulaires du BEPC ou du CAP, mais désireux d'entrer dans les classes de secondes en Administration et Gestion (secondes G) et de secondes Technologiques (secondes T et F).

Par ailleurs, les candidats admis au BEPC, sessions de juin de 2022, sont autorisés à passer ces concours en produisant une copie complète de la liste des admis sur laquelle figurent leurs nom et prénom (s).

N.B : le droit d'inscription est versé obligatoirement au Trésor Public ou à une Recette-Perception du territoire national.

C. DATE LIMITE DU DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est impérativement fixée au vendredi 5 août 2022 à 17 h 30.

Tout dossier incomplet ou parvenu après cette date est systématiquement rejeté.

D-DATES DE DEROULEMENT ET CENTRES DE COMPOSITION RETENUS

Les concours se dérouleront le **lundi 29 août 2022** pour certains candidats et le **mardi 30 août 2022** pour d'autres. Une note de service du Directeur des Examens et Concours précisera en temps opportun les spécialités concernées ainsi que les centres de composition retenus à cet effet dans chaque Département.

Pour tous autres renseignements, les candidats pourront s'adresser aux Lycées d'Enseignement Technique, aux Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP), à la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DETFFP) ou à la Direction des Examens et Concours (DEC) à Porto-Novo.



Immobilier

Comment la hausse des taux de la BCE va empêcher de nombreux Français d'emprunter



La Banque centrale européenne (BCE) a augmenté ce jeudi ses taux directeurs pour la première fois en plus de dix ans.

La raison ? Une inflation galopante, marquant un tournant majeur après une longue période d'argent facilement accessible dans la zone euro.

Mais c'est quoi les taux directeurs de la BCE ? Et en quoi cette hausse va-t-elle avoir un impact sur les taux d'emprunts des particuliers ? Éléments de réponses avec Maël Bernier, directrice de la communication et porte-parole de Meilleurtaux.com. Face à une inflation galopante, le couperet est tombé. Ce jeudi, la Banque Centrale Européenne (BCE), par la voix de sa présidente Christine Lagarde, a annoncé la hausse de ses taux d'intérêt (aussi nommés les taux directeurs). Une première depuis dix ans qui en dit long sur la crise socio-économique que traverse l'Union Européenne.

L'info pourrait glisser dans l'actu tant elle semble s'adresser à un public averti. Mais elle va pourtant toucher une bonne partie des Français. En effet, cette hausse symbolique (de 0 à 0,50 % pour le principal taux) va entraîner une augmentation significative des taux d'intérêt bancaires et réduire le nombre de prétendants à l'emprunt immobilier. Maël Bernier, porte-parole du courtier en ligne Meilleurtaux.com, nous explique pourquoi.

La BCE augmente

ses taux directeurs pour la première fois depuis 2011, ça signifie quoi ?

Avant de se lancer dans l'explication de la hausse des taux directeurs, comprenons déjà le rôle de la BCE en lui-même. « Fondée en 1998, la Banque centrale européenne a pour objectif de lutter contre l'inflation », nous explique Maël Bernier. « Depuis 2016, son taux plafonne à 0 %, puisque l'inflation en France, comme partout dans la zone Euro d'ailleurs, était quasi-nul », ajoute-t-elle. Seulement depuis deux ans, la France, l'Europe et même le monde si on voit grand, traversent une crise socio-économique sans précédent. En effet Covid-19 + guerre en Ukraine = inflation. « Face à cette période d'inflation record, la BCE, par la voix de Christine Lagarde, a donc annoncé un relèvement de ses taux directeurs ce jeudi », explique notre spécialiste. En d'autres termes, pour calmer l'inflation, la BCE ralentit la consommation en rendant l'argent plus cher.

Qu'est-ce que cette hausse implique pour les particuliers ?

Qui dit hausse des taux directeurs dit hausse des taux d'emprunts bancaires. Oui parce que figurez-vous que les banques se financent certes sur les marchés, mais aussi et surtout auprès de la BCE. Si elles empruntent à un taux plus élevé, les

banques prêtent en toute logique à taux plus élevé à leur tour. « Les taux bancaires augmentent considérablement depuis quelques mois, et les particuliers qui ont emprunté à 1 % il y a un an sont des chanceux », reprend la porte-parole de Meilleurtaux.com. « Aujourd'hui, les taux avoisinent les 2,5 %, et il se peut qu'on atteigne les 3 % d'ici peu de temps ». Les Français risquent-ils de se faire refuser davantage de prêts dans les prochains mois ?

Au delà des taux élevés, Maël Bernier nous confie que depuis quelques mois, près d'un dossier de financement sur deux est rejeté par les banques. Mais tout n'est pas la faute de la BCE, selon l'experte. « Si le taux d'emprunt est à 2,5 % et l'inflation à 5 %, cela reste toujours plus intéressant qu'un taux d'emprunt à 1 % avec une inflation à 1,5 % ». En clair, tout est proportionnel à l'inflation. « L'autre fléau pour l'accès à l'emprunt, c'est le taux d'usure ». Le taux d'usure ? « C'est une limite mise en place par la Banque de France qui a pour objectif de protéger l'emprunteur des taux bancaires trop élevés », nous explique la courtière. Hors aujourd'hui, ce taux n'évolue pas aussi vite que celui de la BCE ou que de l'inflation elle-même. « Ainsi des particuliers tout à fait éligible à l'emprunt, c'est-à-dire qui ne dépassent pas le fameux taux d'entêtement de 35 %, se sont vus refuser des emprunts bancaires qui dépassaient le taux d'usures ». Un serpent qui se mord le taux, en somme.

20 MINUTES

Intrants

L'OCP annonce la vente de 370 000 tonnes d'engrais à un tarif réduit aux pays africains

Al au Maroc, l'Office chérifien des phosphates (OCP) cèdera 370 000 tonnes d'engrais à un prix réduit aux pays africains. C'est ce qu'a annoncé le mercredi 20 juillet, Nada Elmajdoub, vice-présidente exécutive de la gestion de la performance du groupe en marge de la 14ème édition du Sommet des affaires USA-Afrique qui se tenait à Marrakech.



Cette initiative vise à alléger le fardeau financier engendré par le renchérissement des prix des engrais sur le marché mondial en raison de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis bientôt 5 mois.

Elle entre dans le cadre d'un soutien plus global comprenant également un don de 180 000 tonnes de nutriments au continent africain. Au total, le stock d'engrais qui sera débloqué par l'OCP représente 16 % de la demande de l'Afrique cette année et près de 25 % des ventes du groupe sur le continent.

Il faut souligner que la démarche du géant marocain intervient alors que la BAD est engagée dans un processus pour fournir 500 000 tonnes d'engrais à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest d'ici fin août, dont le Mali, le Burkina Faso et le Ghana. Selon l'organisation, le continent africain fait face à un déficit d'approvisionnement de 2 millions de tonnes d'engrais par an.

Inde-Afrique

Les échanges commerciaux ont atteint un record durant l'exercice 2020/2021



Trente-trois pays africains bénéficient du système indien de préférences tarifaires en franchise de droits (DFTP) en faveur des pays les moins avancés.

Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique ont atteint un nouveau record durant l'exercice fiscal 2020-2021 (1er avril-31 mars) pour s'établir à 89,5 milliards de dollars contre 56 milliards de dollars durant l'exercice

précédent, a annoncé le ministre indien des Affaires étrangères, Subrahmanyam Jaishankar (photo), le mardi 19 juillet. « Ce niveau a été atteint grâce notamment au système de préférences tarifaires en franchise de droits (DFTP) lancé par l'Inde en faveur des pays les moins avancés (PMA), qui a étendu les exemptions douanières à 98,2 % du total des lignes tarifaires indiennes. Jusqu'à présent, 33 pays africains ont été autorisés à bénéficier des avantages de ce régime », a-t-il déclaré à l'ouverture à la 17e édition du conclave de la Confédération de l'industrie indienne (CII) et de la Banque indienne d'import-export (Exim Bank of India) sur le partenariat Inde-Afrique. Le chef de la diplomatie indienne a également estimé que l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) aidera les entreprises indiennes à renforcer leur présence sur le continent, notant que l'Inde et l'Afrique doivent désormais « travailler ensemble pour assurer leur sécurité alimentaire et énergétique et empêcher la prise en otage de leurs populations par les caprices des marchés internationaux ». Il a d'autre part fait remarquer que l'Inde figure parmi les cinq premiers investisseurs en Afrique, avec des engagements cumulés de 73,9 milliards de dollars entre 1996 et 2021. Selon lui, New Delhi a aussi accordé des lignes de crédit d'une valeur globale de 12,26 milliards de dollars aux pays africains qui sont le deuxième plus grand bénéficiaire des prêts concessionnels de l'Inde. Le secrétaire d'Etat indien au Commerce, BVR Subrahmanyam, a quant à lui plaidé pour le lancement de négociations sur un accord de libre-échange entre l'Inde et l'Afrique. « Le moment est venu pour l'Inde et l'Afrique pour commencer à discuter d'un partenariat économique global ou un accord de libre-échange. Ce serait un accord gagnant-gagnant pour les deux parties », a-t-il dit.

Selon les médias indiens, une quarantaine de ministres africains originaires de 17 pays, dont le Cameroun, l'Éthiopie, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Ghana et le Nigeria ont participé à la 17e édition du conclave de la Confédération de l'industrie indienne et d'Exim Bank of India sur le partenariat Inde-Afrique.

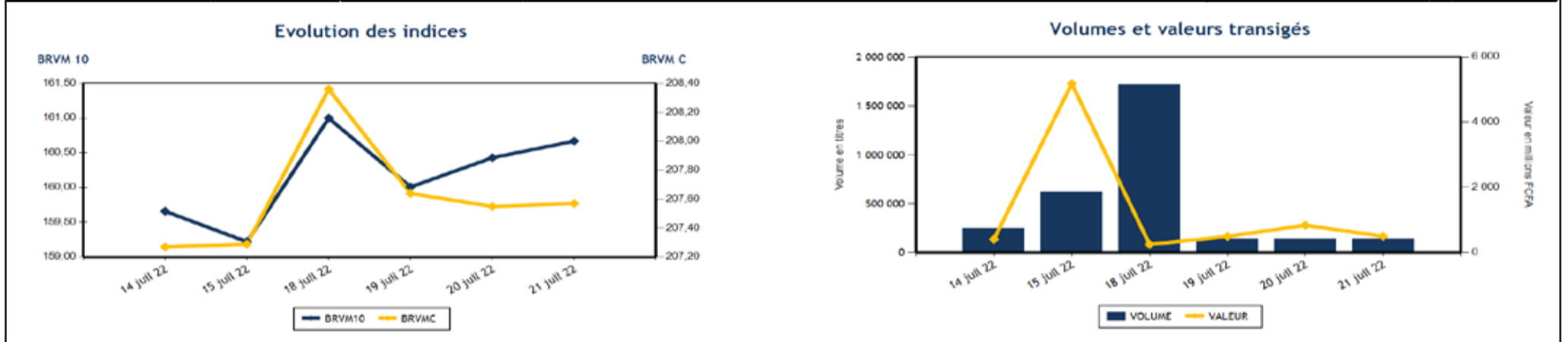
Large éventail de TPME camerounaises

Le marocain Tectra ouvre son portefeuille

1er contributeur de l'entreprise de sécurité sociale au Maroc, Tectra revendique 45 000 emplois et environ 1 000 entreprises partenaires. Opérant dans l'externalisation également en Côte d'Ivoire et au Sénégal, elle entend bien s'imposer au Cameroun ou de grands noms comme Apave sont déjà installés. En plus des multinationales et des grandes entreprises qui font souvent le plus recours aux services des sociétés de travail temporaire, de recrutement et d'externalisation, Tectra entend ouvrir son portefeuille aux PME et TPE camerounaises. « La TPE d'aujourd'hui, c'est la multinationale de demain », justifie Fernand Beyene (photo), DG de la filiale locale de cette multinationale marocaine implantée au début de l'année 2022. « 98% des TPE sont inconnues des impôts au Cameroun. Pourtant, parmi elles, il y en a qui veulent bien déclarer leurs salariés, mais ne savent même pas où commencer. Nous sommes là pour les aider à le faire. Nous avons des clients qui ont cinq salariés, mais qui, face aux lourdeurs administratives, se décourageaient pour finaliser certaines procédures. Ces gens-là ont besoin de nous. Nombre de TPE et PME n'offrent pas de couverture sociale à leurs employés.

Ecofin du 21 Juillet 2022

BRVM 10	160,67	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 139 jeudi 21 juillet 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	207,57
Variation Jour	↑ 0,15 %		Variation Jour	↑ 0,01 %
Variation annuelle	↑ 4,66 %		Variation annuelle	↑ 2,62 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 248 253 523 696	0,01 %
Volume échangé (Actions & Droits)	113 671	19,05 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	237 881 676	-35,44 %
Nombre de titres transigés	43	0,00 %
Nombre de titres en hausse	12	9,09 %
Nombre de titres en baisse	9	-43,75 %
Nombre de titres inchangés	22	37,50 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 014 504 382 730	0,08 %
Volume échangé	24 404	-46,63 %
Valeur transigée (FCFA)	258 805 700	-44,92 %
Nombre de titres transigés	13	62,50 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	11	57,14 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	2 300	7,23 %	21,37 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	895	5,29 %	4,07 %
SODE CI (SDCC)	5 150	0,98 %	19,91 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 095	0,89 %	-12,98 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	14 400	0,70 %	35,91 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 250	-7,41 %	71,23 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 475	-6,71 %	-17,26 %
BICI CI (BICC)	6 000	-6,69 %	-18,92 %
SICOR CI (SICC)	7 990	-4,82 %	56,05 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 055	-4,09 %	9,90 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	114,51	0,01 %	4,00 %	6 336	23 159 290	27,32
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	466,19	0,35 %	3,86 %	1 866	18 182 195	9,37
BRVM - FINANCES	15	77,41	-0,17 %	0,36 %	86 712	150 566 146	7,46
BRVM - TRANSPORT	2	414,49	0,58 %	-33,38 %	3 186	5 398 700	6,64
BRVM - AGRICULTURE	5	334,14	-0,22 %	37,33 %	2 095	13 024 095	6,54
BRVM - DISTRIBUTION	7	373,67	0,06 %	-8,29 %	12 853	26 771 740	29,20
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 542,35	-7,41 %	71,23 %	623	779 510	15,01
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,18	
Taux de rendement moyen du marché	6,53	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,99	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	101	
Volume moyen annuel par séance	1 202 757,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 582 258 790,71	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	6,41	
Ratio moyen de satisfaction	18,12	
Ratio moyen de tendance	282,91	
Ratio moyen de couverture	35,35	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	6,33	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - Le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36


Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
18, Rue Joseph ANOMA - Abidjan
Tél : (229) 21 31 35 / 21 31 36
Fax : (229) 21 31 35 / 21 31 36

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org


 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com


 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71


 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121


 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065


 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36


 BIFS Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIFC Dapokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjbs@bifc-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	7EME
16	AMEN	63016565/67309529	
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINT GABRIEL	95605656	9EME
19	KINDONOU	21380115	10EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	11EME
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLONES	66826813/95924231	13EME
27	LULI LULI	98656060	

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 18 Juillet 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
	Matéri	Matéri	Matéri	jeudi
		Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
Cobly		Cobly	mercredi	
Gaouga	Gaouga	Gaouga	mardi	
	Kassoua	Kassoua	mardi	
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
	Agoué	Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche	
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi	
	Kalalé	Kalalé	jeudi	
	Tchaourou	Tchaourou	lundi	
	Tchikandou	Tchikandou	mardi	
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi	
	Sokka	Sokka	mercredi	
	Parakou	Azeke	samedi	
	N'Dali	N'Dali	samedi	
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi	
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche	
	Ouessè	Ouessè	jeudi	
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Donga	Bénin	Bénin	jeudi
		Tokotoko	Tokotoko	lundi

Jours du marché Dantokpa

Juillet 2022

Vendredi 1 Juillet 2022

Mardi 5 Juillet 2022

Samedi 9 Juillet 2022

Mercredi 13 Juillet 2022

Dimanche 17 Juillet 2022

Jeudi 21 Juillet 2022

Lundi 25 Juillet 2022

Vendredi 29 Juillet 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 18/07/2022

Cours des matières Premières Mardi 18 Juillet 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
« Africa Expo 2022 »	15-17 Juillet 2022	Malaisie	(+603) 8077 0666 E-mail : hello@africa-xpo.com
5e Congrès mondial d'agroforesterie	17-20 Juillet 2022	Canada	https://www.agroforestry2022.org/fr
Exposition Internationale sur l'Agroalimentaire- MIACES 2022	26-28 Juillet 2022	Malaisie	Tél : + 601 628 322 91 E-mail : thana@myeventsinternational.com Web : www.myagricommodity.com
1 ^{ère} session des 4e pourparlers sur le climat en Afrique	27-29 Juillet 2022	Maputo, Mozambique	https://www.uneca.org/events/upcoming-events
Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux	2 - 3 Août 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://africangroupofnegotiators.org/
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	https://unfccc.int/fr/ACW2022
6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclave" (Publilius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Félicienne HOUËSSOU
(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU
Hubert DOSSOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Destruction des champs par la striure brune du manioc

La filière *Manihot esculenta* menacée au Bénin

Le virus de la striure brune du manioc encore appelé *Cassava brown streak virus disease (Cbsv)* est aux portes du Bénin. Les prospections conduites par Wave-Bénin de 2015 à 2022, confirme que l'incidence de ce virus dans notre pays est très élevée. Conséquence, on note une baisse de la production qui justifie la flambée du prix du gari et de ses dérivés sur le marché. Prenant la mesure de l'enjeu, le Gouvernement et ses partenaires anticipent et mènent des actions pour contrer les velléités de l'ennemi.

Les boutures de manioc sont aujourd'hui de l'or. Donc prisées et très recherchées. Jadis encombrant, les boutures de manioc saines sont rares et il va falloir parcourir les monts et vallées pour l'avoir. « Avant, les boutures de manioc nous encombraient. Mais l'année dernière, il a fallu que je me rende à Comè, chez un voisin, pour avoir ces boutures. Si non, moi-même, je n'en n'ai plus », fait savoir Vincent Loukpé, cultivateur à Agamè, dans la Commune de Lokossa. Une rareté que confirme Geoffroy Amoussou, de l'Agence territoriale de développement agricole pôle5 (Atda5). « Effectivement, disposer des boutures de manioc était la croix et la bannière », reconnaît-il. Elle est due à certaines difficultés auxquelles est confrontée la filière manioc. « Le manioc est, en effet, gravement menacé dans son intégrité par un complexe de maladies virales dont la Striure brune du manioc ou *Cassava Brown Streak Disease (CBSD)* », renseigne Géoffroy Amoussou qui, selon lui, est à la base du faible rendement dans les pays africains. « Bien que l'Afrique dispose de variétés hautement productives dont le potentiel peut dépasser 40 tonnes à l'hectare, et que notre continent en soit le plus grand producteur au monde, avec 57%, il enregistre, hélas, le plus faible rendement moyen estimé à 10 tonnes à l'hectare, comparé à l'Asie avec un rendement de 21,34 tonnes à l'hectare, selon les statistiques de 2016 » précise-t-il.

Un virus migratoire

En référence à l'histoire, la striure brune du manioc a fait son apparition dans les années 30 en Tanzanie. Disparue, elle a refait surface des décennies après en Afrique de l'Est vers les années 2000, puis elle a progressivement migré vers l'Afrique occidentale. En 1990, poursuit Martine Tachin, agronome, professeur à l'Université d'agriculture de Kétou, la maladie est identifiée comme étant un ipomovirus de la famille des Potyviridae. Deux espèces différentes de ce virus se distinguent. Le *Cassava brown streak virus (CBSV)* et *Ugandan cassava brown streak virus (UCBSV)*. Les deux virus sont présents dans toute la région de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les symptômes de la striure brune n'apparaissent que tardivement sur la partie aérienne (feuilles et tiges) de la plante atteinte. Ceci rend le diagnostic difficile. Alors il est difficile au producteur de faire l'identification précoce de la maladie. La striure brune du manioc entraîne la marbrure chlorotique des feuilles. En effet, quand la plante est atteinte, le premier symptôme qui apparaît est une chlorose le long des bordures des nervures secondaires. L'apparition de bandes jaunes ou nécrosées autour des nervures sur le limbe foliaire peut être syndrome de l'infection. Aussi, l'on note l'apparition de traînées brunes et des lésions sur les jeunes tiges ; ces lésions fusionnent provoquant la mort des bourgeons axillaires dormants. « La manifestation de ces syndromes



n'est pas absolue », souligne Martine Tachin. Dans la plupart des cas, la majorité de ces symptômes apparaissent lorsque l'infection est sévère. Les symptômes de la partie aérienne peuvent précéder ceux des tubercules.

Agent vecteur, mode de propagation et moyens de lutte

L'Aleurode du tabac (*Bemisia tabaci*) ou mouche blanche est l'insecte prioritairement soupçonné d'être le vecteur du virus. Dans l'identification des agents vecteurs, d'autres sources associent les acariens et les pucerons à l'Aleurode. Comme dans le cas de la mosaïque africaine du manioc, ici aussi, le mouvement du matériel végétal infecté à l'instar des boutures est l'une des grandes sources de propagation. L'on peut citer aussi l'utilisation d'outils agricoles infectés.

Pour Martine Tachin la lutte préventive offre plus de résultats. Ainsi, le choix de cultivars plus résistants et tolérants est la première recommandation. En effet, des variétés ont fait leur

preuve en termes de résistance à l'UCBSV. Aussi, les boutures destinées à la plantation doivent être saines, d'une provenance sûre ou mieux encore certifiées. L'inspection de la parcelle est d'une importance capitale. La prévalence et les populations de mouches blanches dans les champs des agriculteurs doivent être régulièrement surveillées. Naturellement le désherbage s'avère indispensable. Les outils agricoles à l'instar des machettes servant au découpage des boutures doivent être exempts d'infection avant l'opération. Faire un échange de matériel végétal raisonné. Pendant les premiers mois, enlever et détruire les plantes malades. L'improbabilité des symptômes en ce qui concerne cette maladie exige que les paysans s'outillent efficacement dans la détection des signes précurseurs. En effet, non seulement d'aucun ont même tendance à confondre les répercussions du virus sur les tubercules à un excès d'eau ; mais aussi, ils sont obligés d'attendre les récoltes pour constater les dégâts. Ceci réduit les possibilités de prévision.

Une maladie redoutable

La striure brune de manioc est une maladie redoutable, à en croire Geoffroy Amoussou. D'après ses explications, les analyses de laboratoire effectuées par Wave-Bénin dans des pays de la sous-région et en Angleterre ont fait établir la présence de différentes variantes dont celle ougandaise (la plus redoutable) et la forme camerounaise du même virus qui existent déjà au Bénin. Aussi, tous les cultivars traditionnels de manioc ou presque du continent africain sont-ils exposés à cette maladie qui provoque d'énormes pertes de rendement allant de 40% à 70%. La maladie de la Striure brune du manioc occasionne, quant à elle, des pertes pouvant atteindre 90%, voire même 100%. « Ces deux maladies virales sont de redoutables freins à la production du manioc », signale-t-il.

Des actions urgentes pour parer au plus pressé

« Il est indéniablement prouvé que la CBSD, assimilable à l'Ebola du manioc, avance au galop vers l'Afrique de l'Ouest et finira par atteindre, si rien n'est fait, tous les pays de la zone, le nôtre y compris », prévient Geoffroy Amoussou. Le Gouvernement ayant pris la mesure de l'enjeu a anticipé en mettant en place un certain nombre de mécanismes à savoir la territorialisation de l'agriculture, le Projet national de la filière manioc (Pndf) dont l'un

des volets s'occupe essentiellement de la production des boutures certifiées en vue de garantir la disponibilité permanente de la matière. Aussi, le manioc fait partie des filières de diversification spécifiquement pris en compte dans la promotion des filières conventionnelles. Il est alors largement développé dans toutes les 14 Communes que couvre l'Agence territoriale de développement agricole pôle5. Tout ceci pour éviter la flambée conjoncturelle des prix des denrées alimentaires de première nécessité au nombre desquelles il faut classer le gari, cette farine de valeur à base de manioc ou une éventuelle catastrophe alimentaire car, le manioc est aussi l'incontournable aliment de base pour près de 800 millions de personnes dans le monde, dont près de 500 millions d'africains. A côté des moyens de lutte ; pour la vulgarisation efficace des bonnes pratiques, il convient de fournir aux agriculteurs les connaissances et capacités additionnelles nécessaires pour identifier les maladies ; appréhender les bases biologiques et en évaluer l'incidence, afin de mieux mener la lutte. Le travail de fourmi qu'accomplit Wave-Bénin s'inscrit dans cette logique. « Nourou village », c'est la nouvelle application mis au point pour permettre aux producteurs de détecter eux-mêmes le mal en vue des actions urgentes à prendre pour limiter sa propagation.

Rock Amadji
(Correspondant
Zou-Collines)

Université de Parakou

L'insertion Professionnelle désormais au centre des préoccupations

Le chômage, un fléau à la peau dure frappe de plein fouet les étudiants. Beaucoup peinent après une Licence, un Master et même un Doctorat à trouver une issue professionnelle en lien avec leur formation. Face à cela, le rectorat de l'Université de Parakou a décidé d'en faire une préoccupation majeure. Un centre de métiers dont les membres du comité de gestion sont déjà connus, sera bientôt mis en place, nous explique la Vice-rectrice Yvette Onibon.

La nouvelle fera très sûrement des heureux dans le rang des étudiants de l'Université de Parakou. En charge de la Coopération, des Partenariats et de l'Insertion Professionnelle (Cpip), Professeure Yvette Onibon Doubogan annonce la création imminente du centre des métiers, destiné aux



étudiants. Une structure qui permettra de favoriser

l'insertion professionnelle de ces derniers.

Le centre se spécialisera dans la formation aux métiers pratiques et professionnels. A défaut d'attendre des recrutements au niveau de l'Etat, ils pourront bien sûr grâce à cette réforme, s'autogérer et avoir une certaine indépendance financière. C'est précisément l'objectif visé par la Vice-Rectrice qui y voit

une réelle opportunité pour les futurs bénéficiaires. En attendant la phase active du projet, elle annonce la mise en place d'un comité subdivisé en deux sous-comités. Le premier, de supervision et composé de quatre membres de l'équipe rectorale, est présidé par le recteur Bertrand Sogbossi Bocco. Le deuxième dit

technique, est quant à lui, composé de six membres et dirigé par le Professeur Guy Nouantini. Les résultats de leurs travaux respectifs sont attendus dès le 25 juillet prochain.

Mouhamed Bouhari
SAÏDOU (Correspondant
Borgou-Alibori)

Projet Arch à Bassila

La distribution des cartes biométriques a démarré

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (Arch) la Direction départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance Donga a lancé la distribution des cartes biométriques aux profits des bénéficiaires. Le lancement officiel de cette opération a eu lieu au quartier Okanseguedou de Bassila en présence du Maire Zakari Filikibirou Tassou, des Responsables de la Zone sanitaire de Bassila et du Chef quartier de Bassila Abiguedou. Notons qu'environ 600 cartes bio-



métriques seront distribués à l'issue de cette opération et permettront aux bénéficiaires qui ne sont rien d'autre que les personnes identifiées comme étant extrêmement vulnérables

dans la commune et qui pourront bénéficier gratuitement d'un certain nombre de soins dans toutes les formations sanitaires.

Emmanuel Akakpo
(Br Atacora-Donga)

Droits humains

Des initiatives naissent pour contrer la violence sexiste à l'égard des enfants

Le groupe de travail des partenaires régionaux/OSC/acteurs non étatiques contre la violence basée sur le genre/violence contre les enfants (ECW-RPWG-GBV/VAC) a organisé une réunion virtuelle du 19 au 20 juillet 2022. L'objectif de cette rencontre est de définir de nouvelles stratégies pour contrer la violence sexiste à l'égard des enfants.

● **Falco VIGNON**

Le groupe de travail créé en octobre 2020 a pour objectif d'utiliser le mandat de covening de la CEDEAO pour galvaniser une action immédiate dans toute la région en vue d'éradiquer la violence basée sur le genre (VBG) et la violence contre les enfants (VAC) et de veiller à ce que chaque enfant et chaque femme soient protégés maintenant et dans l'immédiat. La CEDEAO a convoqué la sixième (6e) réunion en ligne du groupe de travail des partenaires régionaux/OSC/acteurs non étatiques contre la violence sexiste/violence à l'égard des enfants (ecw-rpwg-gbv/vac) pour permettre aux



membres de faire le point des actions et définir les prochains challenges. À la fin de la réunion, certains résultats importants comprenaient la tenue d'une réunion hybride du groupe plus tard dans l'année et la demande aux membres de contribuer à la finalisation du projet de modèle pour « mettre en lumière » les États membres et les procédures de fonctionnement du groupe de travail. Plus

tôt en décembre 2021, le groupe avait tenu sa cinquième réunion au cours de laquelle des décisions de grande envergure ont été prises, notamment la formation des comités pour élaborer un modèle pour les États membres « d'éclairage ponctuel » sur la VBG/VAC prévu par le groupe de travail pour 2022, finaliser le projet « Procédures de fonctionnement » pour le groupe de travail.

Football

Sadio Mané roi d'Afrique, encore sacré Ballon d'Or

La cérémonie des CAF Awards 2022 avait lieu ce jeudi et c'est Sadio Mané qui est de nouveau reparti avec le Ballon d'Or africain.

Le football africain était à l'honneur ce soir avec les CAF Awards 2022. Écartée du paysage depuis trois ans à cause de la pandémie de Covid-19, la cérémonie faisait son grand retour ce jeudi à Rabat, au Maroc. La soirée a d'ailleurs débuté avec un



prix pour le club marocain du Wydad AC, sacré meilleur club africain de l'année. Champions du Maroc, ils ont

également remporté la dernière édition de la Ligue des champions africaine.

Rfi

Accès à l'électricité hors réseau

La CEDEAO lance le projet ROGEAP en Afrique subsaharienne

Des représentants de la Commission de la CEDEAO, du ministère nigérian de l'Énergie et des parties prenantes des secteurs public et privé, notamment des organisations de la société civile, des ONG et des banques commerciales étaient à Abuja le mardi 19 juillet 2022. Ces acteurs ont pris part à un atelier de lancement officiel du projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) de la CEDEAO au Nigeria.



● **Félicienne HOUSSOU**

Développer l'accès à l'électricité hors réseau en Afrique subsaharienne, c'est la vision de l'atelier qui a réuni une diversité d'acteurs du secteur de l'énergie. Il s'inscrit dans un double objectif. Le premier est de présenter la nouvelle structure du ROGEAP aux acteurs concernés et le second consiste à mobiliser leur participation active pour la réussite du projet au Nigeria. Concrètement, les participants à l'atelier ont discuté du statut des systèmes solaires autonomes, du cadre institutionnel et juridique du secteur des systèmes solaires autonomes au Nigeria, des activités prévues dans le cadre du ROGEAP, de l'implication des entreprises privées dans l'électrification des bâtiments et infrastructures publiques, et identification des besoins d'assistance technique des acteurs clés au Nigeria. Dans son discours d'ouverture, Aliyu D. Abubakar, directeur par intérim de l'accès à l'énergie renouvelable et rurale, qui représentait le ministre nigérian de l'Énergie a rappelé que le développement durable dans nos États membres n'était réalisable que grâce à une alimentation électrique adéquate. « L'énergie renouvelable est disponible localement et peut être exploitée à des fins d'alimentation électrique. Cela minimiserait la dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés et améliorerait ainsi la sécurité énergétique nationale, réduirait les coûts d'importation du pétrole et la pauvreté. L'idée derrière ROGEAP est la fourniture de solutions qui amélioreront les conditions

de vie de notre population », a ajouté l'ingénieur de l'énergie.

Le séminaire a été marqué par une série de présentations, notamment sur la politique et la réglementation nationales relatives au secteur de l'énergie hors réseau, un rapport d'étape sur l'électrification, les projets et programmes sur les systèmes d'énergie solaire hors réseau au Nigeria. S'exprimant au nom du nouveau président de la Commission de la CEDEAO, SE Omar A. Touray, conseiller principal du ROGEAP et représentant du commissaire responsable de l'énergie, a réitéré les principaux objectifs et buts du projet et a exhorté les parties prenantes présentes à soutenir la mise en œuvre du projet au Nigeria. « L'objectif de la CEDEAO et de ses partenaires, par le biais du ROGEAP, est d'aider les États membres à mettre en place un cadre propice à la création d'un marché de l'énergie solaire hors réseau et à élargir l'accessibilité grâce à une participation et un financement plus larges du secteur privé », a-t-il indiqué.

Quelques recommandations des participants

Après des travaux de groupe sur deux thèmes principaux, les participants ont émis plusieurs recommandations. A savoir : améliorer le cadre institutionnel du secteur de l'électricité au Nigeria en intégrant des dispositions légales et des incitations pour l'électricité hors réseau, l'introduction de

normes de qualité pour protéger le marché de l'énergie du réseau, renforcement des capacités du capital humain et appui au développement de l'industrie locale, et accès au financement pour le secteur privé sous la forme de taux d'intérêt réduits sur les prêts. Le premier thème : "politique, normes, standards et fiscalité concernant les produits solaires autonomes, identifiant les obstacles institutionnels liés à la politique et à la réglementation, proposant des lignes directrices pour la formulation de normes et de standards pour les systèmes d'énergie solaire autonomes et l'introduction d'incitations à l'exemption pour les produits solaires autonomes. Le deuxième thème : « Entreprises privées et institutions financières, identification des obstacles à l'investissement privé dans le secteur de l'électricité hors réseau (kits solaires autonomes), contraintes d'accès du secteur privé aux financements des institutions financières (banques commerciales et institutions de micro finance) et les besoins d'assistance technique. Notons que le ROGEAP a pour objectif d'accroître l'accès aux services d'énergie solaire durable pour les ménages, les entreprises, les hôpitaux publics et les écoles dans les 15 États membres de la CEDEAO et dans quatre autres pays africains (Mauritanie, République centrafricaine, Tchad et Cameroun). Le projet de 338,7 millions de dollars est financé par la Banque mondiale, le Fonds pour les technologies propres et la Coopération néerlandaise (DGIS).

PARTICIPATION DE JNP À LA COLLECTE DE SANG DE LA 44^{ème} PROMOTION DE MÉDECINE DE COTONOU



Grâce à vous, la 44^{ème} promotion de médecine de cotonou a réussi à collecter 864 poches de sang.

Un grand merci à tous !

Service clients : (Appel et WhatsApp) +229 97 50 27 23 | JNP BENIN



CMJN

CMJN